

# PROGRAMME CONTEXTE REGLEMENTAIRE

## Profil des apprenants

Gérant, Chef d'entreprise  
ou Responsable d'une activité  
PSDM / PSAD

## Prérequis

Aucun

## Modalités de formation

100 % en E-learning

## Méthodes pédagogiques

- ✓ Vidéos – interviews – diaporamas commentés - quizz
- ✓ Fiches de synthèse des modules téléchargeables par les apprenants
- ✓ Hotline de 8h30 à 17h30 par 2 tutrices d'Actiaform Santé Plus qui seront à disposition des apprenants par téléphone et/ou mail
- ✓ Accompagnement "asynchrone" en dehors des horaires précédents par mails ou messages téléphoniques



## Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- ✓ Connaître l'organisation du système de santé français et les principales agences qui en relèvent
- ✓ Expliquer le parcours du Dispositif Médical (DM) et sa traçabilité
- ✓ Expliquer les différents régimes et caisses d'assurance maladie
- ✓ Expliquer, pour les faire appliquer, les principales règles professionnelles et de bonnes pratiques du métier de PSDM : Compétences professionnelles – éthique – secret professionnel – discrétion – respect de la dignité d'autrui; leur application dans le quotidien
- ✓ Expliquer et faire respecter les éléments des droits des patients et la façon de les respecter



## Contenu de la formation

- ✓ **Le système de santé français et la protection sociale**
  - A - Organisation du système de santé français
  - B - Les principales agences et Institutions
  - C - L'Assurance Maladie
  - D - Les mutuelles complémentaires
- ✓ **Le parcours du Dispositif Médical (DM)**
  - A - Mise sur le marché des DM
  - B - Conditions d'utilisation des DM
  - C - Matéiovigilance
  - D - Remboursement des DM
- ✓ **La réglementation des PSDM**
  - A - Les principaux textes réglementaires
  - B - Les règles professionnelles
  - C - Les règles de bonnes pratiques et la convention nationale de tiers-payant

## Durée

7 heures

## Tarif

200 € HT / Apprenant

## Moyens pédagogiques

Un tutoriel rappelant les consignes techniques sera remis au moment de l'inscription

- ✓ Connexion au site d'Actiaform santé plus [www.actiaform.fr](http://www.actiaform.fr)
- ✓ Inscription à la formation demandée Attribution d'identifiants à l'apprenant pour accéder directement à son espace individuel sur la plateforme LMS Digiforma
- ✓ Connexion directe à la formation choisie
- ✓ Relance lorsque la formation n'est pas terminée dans le timing prévu (paramétrage de la plateforme en fonction de la formation)
- ✓ Tracking global du temps de connexion
- ✓ Seules les formations ayant été suivies dans la totalité du temps prévu pour le déroulé du programme donneront lieu à validation et à remise de l'attestation de formation
- ✓ Par ailleurs, seul(e) un(e) apprenant(e) ayant suivi la totalité de la formation (et donc réalisé la totalité du parcours) pourra être pris en charge par les fonds collecteurs (ex : OPCO...)



## Modalités d'évaluation

- ✓ Evaluation des connaissances par une pré autoévaluation en ligne, en début de formation
- ✓ Evaluation en ligne, en fin de formation reprenant les questions posées au début de la formation; les réponses donneront lieu à un score; un score nécessaire pour valider la formation aura été défini en amont et l'apprenant devra l'atteindre; dans le cas contraire, il devra recommencer le module concerné jusqu'à l'obtention du résultat souhaité afin de pouvoir valider son parcours par la remise de l'«Attestation de formation» témoin de sa réponse aux obligations du 23 décembre 2011
- ✓ Evaluation générale de la formation : A la fin de la formation un questionnaire à remplir en ligne permettra d'exprimer la satisfaction de l'apprenant sur le parcours qu'il vient de suivre; l'analyse des retours par ACTIAFORM nous permettra de connaître la satisfaction de l'apprenant et d'effectuer les modifications nécessaires pour améliorer la formation